



Transports Voyageurs De Charente-Maritime

Salariés de Kéolis Littoral, Océcars, Semaas,
Goujeau, Chaintrier, Météreau ...

Tous Concernés !!!

Journée d'action Fédérale le 26 mars 2012

Suite à la journée d'action du 29 février 2012, la Fédération des Transports CGT appelle à **24 heures d'arrêt de travail le 26 mars 2012.**

Face aux plans d'austérité sans fin, et à la volonté du gouvernement à faire taire les revendications des salariés sur le plein emploi, le pouvoir d'achat, la protection sociale retraite et les libertés, la Direction de la Fédération a réagi en préparant une démarche offensive face à ces enjeux qui impactent fortement nos branches et secteurs d'activités de transports routiers de marchandises et de personnes (Transports interurbains de Voyageurs, Transports de marchandises/logistiques, Déménagement, Transports de Fonds, Transports du Sanitaire privé, Remontées Mécaniques, Taxis, Transports Publics Urbains, Transport Aérien, Autoroutes et Nettoyement).

Lors du meeting du 31 janvier au Zénith à Paris, la CGT a réaffirmé avec force et détermination « **la reconquête de la retraite à 60 ans socialement juste, économiquement nécessaire** », tout en rappelant que la reconnaissance de la pénibilité est une étape importante pour l'équité entre professions.

Là où les luttes ont été inexistantes, le bilan de ces dernières années sur les conditions sociales est catastrophique pour toutes les couches de la société. **La politique menée par le gouvernement est un échec.**

Les dividendes pour les actionnaires...

La détérioration des conditions de travail, la précarité, les inégalités, chômage et bas salaires pour les salariés !!!

En 25 ans, la part des salaires dans les richesses produites a été multipliée par 4, celle des dividendes aux actionnaires par 16 ! Les groupes français du transport routier de voyageurs (KEOLIS, TRANSDEV/VEOLIA, RATP DEV) affichent des profits toujours plus grands.

Tout cet argent, fruit du travail des salarié(e)s dans les entreprises, doit aller en salaire par une juste répartition des richesses et pour une réelle augmentation du pouvoir d'achat !

Les salariés des Transports Routiers Voyageurs de Charente-Maritime seraient-ils immunisés contre cette politique capitaliste ???

La nouvelle mise en concurrence des entreprises de transports inter-urbains de voyageurs sur le département « en vue d'optimiser le réseaux, laisse tout à penser que oui, les actionnaires du délégataire ont tout aussi soif de dividendes.

Sinon à quoi bon remettre en question à mi mandat, une organisation du transport qui bien qu'ayant connue quelques difficultés de mise en place (*cf. DSP juin – septembre 2008*), fonctionne plutôt bien aujourd'hui ???

A la mi-avril 2012 nombre de salariés des transports voyageurs du département vont une nouvelle fois se retrouver sous la menace de transferts vers d'autres entreprises, ou de pertes d'emplois !!!

La lutte des salariés en mai et juin 2008, après l'attribution de la DSP, aura permis de « limiter la casse », en imposant au délégataire certaines concessions mais a laissé des traces chez les salariés et dans leurs entreprises.

Aujourd'hui les décisions ne sont pas prises et les salariés ont un moment opportun pour exprimer leurs inquiétudes et mécontentements en s'inscrivant dans la journée d'action nationale du 26 mars 2012 dans les TRV, pour peser sur les futur choix d'attributions des marchés sur le département.

Alors partout où c'est possible, la Cgt Transports Voyageurs 17, appel à cesser le travail cette journée et à créer des initiatives communes en direction des salariés des TRV, dépourvue de représentation des personnels.

Unis, agissons pour gagner .



SALARIES DU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS



CONSTRUISONS ENSEMBLE UN PUISSANT RASSEMBLEMENT EN CESSANT LE TRAVAIL le 26 mars 2012 !

La CGT des TRV 17 revendique des négociations et des réponses des politiques et du patronat qui conduisent à des avancées significatives sur :

- Une revalorisation des salaires tenant compte des évolutions du coup de la vie, notamment des produits élémentaires, sur un seuil de 1.700 € à l'embauche dès le 1er coefficient.
- L'arrêt de l'évolution de la précarité abusive de l'embauche de temps partiels.
- L'arrêt de la mise en concurrence des salariés par le biais des Délégations de Services Publics et des appels d'offres.
- Un retour à une gestion publique des services publics que sont les transports scolaires et interurbains de voyageurs.
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers permettant un réel accès pour bénéficier du CFA et de la retraite à taux plein dès 60 ans.
- La reconnaissance de l'évolution de carrière pour valider un vrai statut du travail salarié en pérennisant la sécurité sociale professionnelle tout au long de la vie professionnelle.
- L'intervention des IRP dans l'élaboration des cahiers des charges des Autorités Organisatrices en y intégrant des critères sociaux respectés.
- Les salariés (es) du transport revendiquent les mêmes droits de grève que dans les autres professions, et de nouveaux droits et moyens syndicaux pour les syndicats, afin de garantir les libertés individuelles et collectives.

LE 26 MARS 2012 DEFENDONS NOS EMPLOIS – SALAIRES – RETRAITES PAR LA MOBILISATION !

Pour mes revendications, pour mes droits, je me syndique avec la CGT.
Gagner c'est possible !

NOM : PRENOM:

ADRESSE :

.....

Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

263, rue de Paris – Case 423 – 93514 Montreuil Cedex –

tél. : 01.48.18.80.82 – site : transports.cgt.fr – email : transports@cgt.fr

Contact CGT TRANSPORTS
ROUTIERS VOYAGEURS 17 :

Union Départementale CGT de la
Charente-Maritime

6 Rue Albert 1er

17000 La ROCHELLE

tél : 05 46 41 63 33

fax : 05 46 41 94 12

contact@cgt17.fr